



Compte-rendu de l'AGO

22 avril 2017

Ordre du jour

1. Présentation du rapport moral 2016 par le président.
2. Présentation des rapports d'activité 2016 par les bénévoles et les salariés du GRAPE :
 - GRAPE Fédération
 - Espace Info Energie
 - Espace Info Déchets
3. Présentation du rapport financier 2016 par le trésorier.
4. Approbation des rapports et vote du report à nouveau.
5. Renouvellement des membres du Conseil d'Administration :
5 administrateurs rééligibles :
 - Annick BLONDEL
 - Véronique LEROUX
 - Odile LETORTU
 - René MAFFEI
 - Arlette SAVARY
6. Discussion et vote sur l'implication ou non du GRAPE dans une structure régionale :
 - Présentation du contexte.
 - Propositions soumises au vote des adhérents.
7. Paroles aux adhérents.

Remerciements du Président aux adhérents présents, aux salariés et aux bénévoles qui ont travaillé pour la réussite de cette Assemblée Générale.

Le quorum étant atteint, l'Assemblée Générale peut valablement délibérer.

1. Présentation du rapport moral.

Le Président Michel HORN prend la parole pour présenter son rapport moral.

L'année 2016 a été une année compliquée pour le GRAPE par rapport à la Région, car à ce jour, il n'y a pas de politique définie pour les associations.

Le GRAPE est confirmé en tant que tête de Réseau pour l'environnement.

Nous sommes adhérents de FNE depuis 1996, mais 3 fédérations normandes se réclament de FNE. HNNE est maintenant devenue France Nature Environnement Normandie.

Le GRAPE est une association de protection de l'environnement, donc amené à prendre des décisions dans ce sens, en soutien à des associations membres.

Les difficultés de concertation en vue d'une confédération avec les autres associations proviennent principalement des dossiers régionaux comme le projet de parc éolien offshore ou les clapages en Baie de Seine, dossiers sur lesquels le GRAPE est plus virulent que les autres associations régionales.

Un Problème financier important apparaît : l'ADEME, à partir du 1^{er} janvier 2018 n'assurera plus le financement de nos 3 conseillers de l'espace info-énergie (soit 70 000 € sur l'année).

Michel HORN demande aux adhérents : acceptez-vous l'engagement fort du Président et du GRAPE ? Votre réponse découlera de l'approbation du rapport moral.

2. Présentation des rapports d'activité 2016.

Cf. le rapport d'activité 2016 publié sur le site du GRAPE ou disponible en version papier sur simple demande.

A. GRAPE Fédération.

Présentation de quelques actions marquantes 2016 du GRAPE Fédération :

Présentation par Séverine MATECKI, coordinatrice et juriste.

- **Projet de clapages des sédiments de dragage du GPMR (Grand Port Maritime de Rouen) dans la Baie de Seine :**

Présentation par Henri LUQUET, Trésorier.

En 2010, la préfecture a autorisé l'arasement du chenal de Rouen à Honfleur sur 120 km, ce qui produit 5 millions de m³ de sédiments et de boues par an clapés en Baie de Seine.

Le site initialement utilisé pour le clapage de ces sédiments, le Kannick, est à saturation. Expérimentation sur un nouveau site : le Machu.

Fin 2016 : lancement d'une enquête publique destinée à examiner les résultats de l'expérimentation sur le site du Machu. Avis favorable de la commission d'enquête.

10 communes de la Côte Fleurie se sont mobilisées contre ce projet. Des poursuites seront envisagées contre l'arrêté préfectoral si le feu vert est donné pour le clapage sur ce nouveau site.

Poursuite de l'action pour défendre la position du GRAPE qui veut améliorer l'état sanitaire de la Baie de Seine :

1. La méthode de clapage qui disperse dans la baie 40% des sédiments largués.
2. Améliorer le contrôle de l'état sanitaire des sédiments qui devrait être fait par des labos indépendants et pas par le port de Rouen.
3. Le traitement industriel des sédiments n'a toujours pas été mis en place.

- **Ensablement de la petite baie du Mont Saint-Michel :**

C'est une conséquence des travaux de restauration du caractère maritime du Mont-Saint-Michel.

Le GRAPE et l'AGEB demandent :

- Une étude de l'impact des conséquences du fonctionnement du barrage
- Une optimisation du fonctionnement du barrage dans le respect des rythmes naturels

Le Président, Miche Horn, annonce que le GRAPE a participé à la Conférence de la Baie, pour le lancement de l'écriture du plan de gestion du Mont-Saint-Michel de sa baie, demandé par l'UNESCO et pris en charge par l'Inter-SCoT de la Baie en co-construction avec l'Etat.

- **Projet de parc éolien offshore au large de Courseulles-sur-Mer :**

Position du GRAPE : le GRAPE est favorable aux énergies renouvelables.

Mais le parc éolien prévoit l'utilisation d'anodes sacrificielles pour lesquelles l'Autorité Environnementale a émis des réserves. Les anodes sacrificielles sont composées de 95% d'aluminium et rejettent 36 tonnes d'aluminium par an, soit 100 kg par jour). Ces rejets auront un impact sur la faune et la flore marines, alors que des solutions alternatives existent.

Lors du CA du 24 septembre 2016, le GRAPE a décidé un recours contre l'arrêté préfectoral au motif du risque de pollution due aux anodes sacrificielles. Ce recours est mené avec d'autres associations pour des raisons financières.

- **Projet d'hydroliennes au Raz Blanchard :**

Sur les deux projets de fermes pilotes d'hydroliennes en mer qui devaient être réalisées, une seule subsiste. L'Etat et les industriels souhaitent passer directement à la phase commerciale sans attendre les résultats de l'expérimentation.

Le GRAPE alerte sur les impacts des rejets d'aluminium des anodes sacrificielles, qui protégeront les hydroliennes de la corrosion, et sur l'évolution du projet initial (étape d'expérimentation non réalisée).

- **Activités de Guy Dauphin Environnement :**

- Projet d'installation de stockage de résidus de broyage à Nonant-le-Pin :
 - 20 mai 2016 : arrêt de la CAA de Nantes qui annule l'autorisation d'exploitation.
 - 9 décembre 2016 : décision du Conseil d'Etat qui rejette le pourvoi de GDE et met un terme au projet d'installation de stockage de résidus de broyage à Nonant-le-Pin.
- Enfouissements illégaux de résidus de broyage automobile (RBA) sur plusieurs sites du Calvados. Concernant le confinement des résidus de broyage sur Soumont-St-Quentin, le GRAPE a obtenu l'annulation de l'arrêté préfectoral par le tribunal administratif de Caen. Le Ministère de l'Ecologie a, au côté de GDE, fait appel et un pourvoi en cassation. Le Conseil

d'Etat a rejeté ce pourvoi. Le préfet aura l'obligation d'ordonner à GDE l'enlèvement des résidus de broyage de l'installation de stockage de déchets inertes de Soumont-St-Quentin.

Intervention de Brahim BOUFROU, Vice-Président du GRAPE, pour présenter le GRAPE Fédération et ses valeurs.

- **Projet 2017 :**

- Projet Bocage :

Le GRAPE souhaite mettre en place une thématique « bocage » pour essayer d'enrayer la destruction des haies et mettre au point une nouvelle politique de protection du bocage. Un groupe de travail au sein du GRAPE doit réaliser un annuaire des intervenants et prévoir un colloque.

- 3 réunions décentralisées dans le Calvados, Manche, Orne en 2017, sur des thématiques spécifiques à nous proposer.

Questions du public :

Dominique LEPENNEC, association des Amis d'Hacqueville : Le GRAPE suit-il tous les sites de GDE dans le Calvados ?

Michel HORN : Il faut que nous soyons informés

Brahim BOUFROU : GDE sait aujourd'hui qu'ils sont observés. GDE est conscient des conséquences et se méfie. Les associations doivent se mobiliser sur le terrain et s'informer.

Loïc LEMEUNIER, AVEPAM : « Je suis étonné de ne pas avoir vu le dossier Porcherie, ni le travail avec le SCOT ».

Séverine MATECKI : Nous avons fait un zoom sur les dossiers sur lesquels la position du GRAPE n'était pas bien perçue. L'ensemble des actions, dont le travail sur le dossier de porcherie à Morteaux-Coulboeuf, ainsi que sur le SCOT du Pays de Falaise, sont détaillées dans le rapport d'activité 2016.

B. Espace Info Energie.

Détails dans le rapport d'activité.

Présenté par Christine LEVAVASSEUR, conseillère EIE.

- **Les actions et contacts de l'Espace Info Energie :**

- Les visites de site.
- Opérations de thermographie.
- Défi familles à énergie positive (réduire de 8 % la consommation d'énergie et d'eau).
- Autres actions (salon de l'habitat, conférences, formations, stands et animation).
- Les permanences.

- **Projets 2017-2018 :**

Christine LEVASSEUR exprime la grande inquiétude des salariés pour leur avenir, compte tenu de l'arrêt du financement de l'ADEME.

Michel HORN : Nous cherchons activement à préserver notre Espace Info Energie et à compenser les 70 000€ que versait l'ADEME.

Dominique LEPENNEC, association des Amis d'Hacqueville : Est-ce que les administrations font appel à vous ?

Christine LEVASSEUR : Nous travaillons uniquement avec des particuliers et, éventuellement, des copropriétés.

Michel MALLET, AVEPAM : Avez-vous une mission de conseil quant au choix des intervenants ?

Christine LEVASSEUR : Oui, nous sommes là pour renseigner sur les artisans compétents.

C. Espace Info Déchets :

Détails dans le rapport d'activité.

Présentation par Emilie NOURRISSON et Lucile MORIN, chargées de mission pour l'EID.

• Les missions :

- Axe n°1 : La prévention des déchets dangereux des ménages, leurs impacts sur l'environnement, la prévention des risques liés à leur manipulation, ainsi que la gestion, le tri et recyclage de ces déchets.
- Axe n°2 : L'économie circulaire appliquée aux équipements électriques et électroniques et l'importance de la réutilisation, du réemploi et de la réparation.

• Les outils pédagogiques :

- Le Véhicule Info Déchets.
- L'exposition La Face Cachée des Déchets Dangereux.
- Le jeu La Course aux Déchets.

• Interventions sur le terrain :

Pour l'année 2016, les 43 interventions réalisées par l'Espace Info Déchets ont permis de sensibiliser environ 1 160 personnes sur le territoire de l'ex Basse-Normandie.

Dans ses bilans, l'EID ne comptabilise pas les personnes qui s'arrêtent uniquement pour poser une question ou récupérer de la documentation, mais uniquement les échanges plus longs et substantiels.

- Opérations de sensibilisation en pied d'immeuble avec Calvados Habitat.
- Opération foyers témoins à la Communauté d'Agglomération Mont-Saint-Michel Normandie.
- Journées de sensibilisation à l'économie circulaire (partenariat avec les Cafés Réparation).

• Partenariat :

Graine, CPIE, Spot Traiteur.

• Projets 2017 :

Accent sur les déchets dangereux et l'économie circulaire (aménagement du V.I.D. pour mettre à disposition du matériel et des outils dédiés à la réparation des équipements électriques et électroniques).

Dominique LEPENNEC, association des Amis d'Hacqueville : 80 à 90% des poubelles sont occupés par du suremballage, qui devrait être repris par les distributeurs. Sensibilisez-vous sur ce sujet ?

Lucile MORIN : il existe des gestes de prévention pour éviter le suremballage. C'est certainement à améliorer au niveau des producteurs, mais nous abordons cette question dans tous nos propos.

3. Présentation du rapport financier 2016.

Détails dans le rapport financier.

Présentation par Séverine MATECKI et Henri LUQUET.

Séverine MATECKI fait part des remarques suivantes :

- Des subventions ont été retirées par les conseils départementaux du Calvados et de l'Orne en raison du transfert de la compétence déchets à la Région. Nous avons également perdu la subvention de la DREAL pour le GRAPE Fédération.
- La masse salariale est moins importante en 2016 (congrés maternité et mi-temps thérapeutique) mais en 2017 tout le monde est en poste.

Henri LUQUET :

Compte tenu de ce qu'y vient d'être dit, le GRAPE a réalisé une économie de 10 000 € en 2016.

Mais 2017 sera tout autre.

Les administrations ne financent plus les frais de structure, mais seulement les actions, et certaines ne paient qu'une fois les actions finies. Cela pose des problèmes de trésorerie, d'où la nécessité de solliciter parfois des prêts au Crédit Mutuel.

L'ADEME ne financera plus l'Espace Info Energie à partir du 1^{er} janvier 2018.

Documents projetés :

- Compte de résultats – produits
- Bilan actif

Les salariés ont à travailler de plus en plus sur appels à projet, payés à la fin du dossier, il faut donc que le GRAPE avance les fonds.

Pour 2018, si nous n'avons pas les financements attendus pour l'Espace Info Energie, il faudra envisager 3 licenciements économiques, avec un risque d'avoir un impact sur l'ensemble des activités du GRAPE.

René MAFFEI : il faut parler du projet d'appel aux dons.

Michel HORN : l'appel aux dons sera présenté sur notre site prochainement. Il faut que les associations relaient largement cette info.

Brahim BOUFROU : la réforme territoriale impacte la vie financière des associations sur le plan national également.

4. Approbation des rapports et vote du report à nouveau :

	Nombre total de voix	Nombre de voix des présents ou représentés	Pour	Contre	Abstention
Rapport moral et d'activité 2016	691	491	489	0	2
Rapport financier 2016	691	491	489	0	2
Report à nouveau	691	491	489	0	2

5. Elections des 4 administrateurs rééligibles :

Administrateurs et administratrices rééligibles :

- Annick BLONDEL
- Véronique LEROUX
- Odile LETORTU
- René MAFFEI
- Arlette SAVARY

Présentation des administrateurs et de leurs actions. Véronique LEROUX aborde le problème des haies et de la sauvegarde du bocage, notamment le problème d'arrachage de haies dans le canton de Balleroy sur la commune du TRONQUAY : 18 chênes abattus, en l'absence de PLU, de précision sur le cadastre, c'est la règle des us et coutumes qui s'applique, mais ni le maire ni les gendarmes ne peuvent ou ne veulent intervenir.

Guy RUYTER, administrateur du CREPAN et représentant d'Arlette SAVARY, lit un communiqué :

Le CREPAN considère que les adhésions croisées peuvent poursuivre à condition que l'AGO du GRAPE décide d'entrer dans la démarche de rapprochement des APNE normandes.

Pour le CREPAN, une adhésion véritable suppose un travail conjoint dans le but de faciliter pour chacun sa mission de protection de l'environnement.

Elle implique des engagements réciproques tangibles sur :

- Le travail en réseaux thématiques.
- La recherche d'information et de dialogue avec les interlocuteurs concernés préalablement à toute action importante.
- La constitution de dossiers scientifiques ou juridiques, etc., d'une valeur indiscutable.
- Le respect mutuel et de confidentialité concernant les affaires internes.

Résultats du vote :

	Nombre total de voix	Nombre de voix des présents ou représentés	Pour	Contre	Abstention
Annick BLONDEL	691	491	456	0	35
Véronique LEROUX	691	491	456	0	35
Odile LETORTU	691	491	446	0	45
René MAFFEI	691	491	456	0	35
Arlette SAVARY	691	491	337	119	35

6. Echange des adhérents et vote pour une implication ou non du GRAPE dans une structure régionale.

Brahim BOUFROU présente le vote pour une implication ou non du GRAPE dans une structure régionale.

- **Rappel historique :**

Dès 2016, des réunions ont eu lieu pour étudier un rapprochement des trois fédérations, toutes adhérentes à FNE. Le principe était de mettre sur la table tout ce qui nous différencie et tout ce qui nous rapproche. La fusion des 3 fédérations a été écartée rapidement.

En juillet 2016, nous avons travaillé sur un projet de statuts avec l'aide de FNE : présidence tournante, décision collégiale, bureau et CA, définition de réseaux thématiques (5 ou 6)...

Mais suite au recours du GRAPE contre le parc éolien offshore de Courseulles-sur-Mer, les deux autres fédérations ont posé un préalable : le GRAPE ne peut pas participer aux débats sur le rapprochement des APNE s'il fait ce recours.

En novembre 2016, HNNE est devenu FNE Normandie à laquelle le CREPAN a adhéré. Ils sont également entrés dans le CA.

Le GRAPE continue à vouloir construire une confédération, et vous consulte sur ce processus par vote au cours de cette AGO.

- **Débats :**

René MAFFEI : Le GRAPE a été mis à l'écart de cette Fédération Normande. A une époque, les financeurs ne voulaient qu'un seul interlocuteur.

Un autre intervenant : Il faudrait d'abord discuter avec l'autre structure pour savoir si une structure unique les intéresse ?

Brahim BOUFROU : Pendant 1 an 1/2, on a travaillé ensemble et développé 11 réseaux thématiques. Des discussions ont eu lieu et le GRAPE était partant.

Dominique BAUDUIN : Je ne suis pas tout à fait d'accord avec la présentation de Brahim. Nous n'avons pas été mis à l'écart. En juillet, il avait décidé d'une assemblée fondatrice. Mais le recours contre l'offshore ayant été fait, tout le processus s'est arrêté, les 2 autres associations ont alors créé la nouvelle structure. Au CA de décembre, je voulais relancer le processus d'engager le GRAPE dans une structure, dans une Normandie réunifiée. La Plupart des autres structures fonctionnent à

l'échelle de la nouvelle Normandie. Quel avenir si l'environnement est divisé en 3 ? Je souhaite que la proposition 2 soit retenue.

Denis LOCARD : Sur le principe, il vaut mieux être à 3 et créer cette confédération, mais en pratique... ? Les discussions stériles vont continuer et font perdre du temps. De plus il y a cet ultimatum du CREPAN...

François RIBOULET : Comment le GRAPE prend position de manière générale ? Pour une fédération régionale ? Créer quelque chose, sous quelle forme ? S'il y a création de s'engager sur une confédération, d'accord. Si c'est adhérer à FNE Normandie, pas d'accord.

Brahim BOUFROU : Le recours contre le projet d'éoliennes offshore n'est pas le seul conflit avec le CREPAN. Sur les clapages en Baie de Seine, ils mettent plus l'aspect économique en avant.

L'esprit du GRAPE :

- Se rapprocher de nos associations sur les problématiques locales.
- Si demain on est en confédération, on va privilégier l'environnement sur l'économie et le politique.

Tant qu'on n'a pas un terrain permettant un débat contradictoire, on ne peut pas s'engager.

François RIBOULET : Si la formule est une confédération, chaque structure garde ses avis.

Brahim BOUFROU : Si nous n'acceptons pas notre différence, ça ne pourra pas fonctionner.

Dominique BAUDUIN : La question définie par le CA et posée aujourd'hui au vote de l'AGO ne précise pas la forme, qui sera du domaine de la négociation, elle demande seulement :

- Est-ce que l'on reste entre nous ?
- Est-ce que l'on s'engage dans une négociation vers une structure régionale ?

Michel HORN : Je propose un 3^e point sur le bulletin de vote : créer une Confédération sans FNE

Joseph LEROUX, Mieux Vivre à Portbail et aux alentours : Je ne comprends pas comment 2 associations peuvent avoir des positions différentes sur l'environnement.

Odile LETORTU : Quel moyen financier le GRAPE aura-t-il d'exister s'il reste seul ?

Henri LUQUET : Le GRAPE est important et au centre de tout. Donc votons pour une structure régionale et on pèsera ensuite.

- **Résultats du vote :**

	Nombre de voix	Nombre de voix des présents ou représentés	Nombre total de voix
L'AGO du 22 avril n'est pas favorable à la mise en place d'une structure régionale regroupant toutes les APNE de Normandie et décide le maintien du GRAPE dans sa forme actuelle.	178	491	691
L'AGO du 22 avril est favorable à la mise en place d'une structure régionale regroupant toutes les APNE de Normandie et mandate le Conseil d'Administration pour engager une négociation avec l'autre structure régionale existante, FNE Normandie.	264	491	691
Nul	46	491	691
Non exprimés	3	491	691

L'AGO du GRAPE du 22 avril est donc favorable à la mise en place d'une structure régionale regroupant toutes les associations de protection de la nature et de l'environnement de Normandie.

La séance est levée à 13 h 15.

Le Président
Michel Horn